

Chiffre d'affaires 2020-2021 en croissance de 10% à 8,4 M€

Socle solide de croissance à moyen terme

La société Agripower France (« Agripower »), acteur de la transition énergétique et intégrateur de solutions de méthanisation, publie aujourd'hui son chiffre d'affaires à 8,4 M€, en croissance de 9.6%, pour l'exercice 2020-2021, clos le 30 juin 2021.

En M€	2020-2021	2019-2020	Var. en %
Chiffre d'affaires annuel	8,4	7,7	+9,6%

CHIFFRE D'AFFAIRES 2020-2021 À 8,4 M€, EN CROISSANCE DE 10% AVEC UN NET REBOND DE L'ACTIVITÉ AU SECOND SEMESTRE

Après un premier semestre (juin à décembre 2020) négativement impacté par la crise sanitaire, Agripower a observé, comme anticipé, un net redressement de son activité au second semestre et réalise, sur cette période, un chiffre d'affaires de 4,5 M€, soit une croissance de +80% par rapport au second semestre 2019-2020,

Au cours de l'exercice 2020-2021, Agripower a livré 20 unités individuelles, en progression par rapport à 2019-2020 (1 unité collective et 14 unités individuelles). Au 30 juin 2021, et après la revue annuelle des contrats signés, sur 82 projets signés actifs¹, 23 unités de méthanisation sont en cours d'installation (5 unités collectives et 18 unités individuelles) et 59 unités sont dans la phase d'étude/ingénierie.

MONTANT DES PRISES DE COMMANDE EN HAUSSE DE 23% À 7,7 M€ ET MAINTIEN DU CARNET DE COMMANDES À UN NIVEAU ÉLEVÉ : 25,6 M€ AU 30 JUIN 2021

L'activité commerciale, notamment sur les unités de méthanisation individuelles, retrouve progressivement son niveau d'avant crise avec la signature, sur l'exercice 2020-2021, de 21 nouveaux projets (dont 2 unités collectives et 19 unités de méthanisation individuelle) pour un montant global de 7,7 M€ (contre 6,3 M€ pour l'exercice 2019-2020).

Agripower a poursuivi ses investissements dans sa force commerciale avec le recrutement de 2 commerciaux et d'une chargée de marketing au cours de l'exercice et d'un chargé d'études chiffrage depuis la clôture. La société entend accélérer très fortement son déploiement commercial, afin d'accroître la visibilité de ses offres à court terme et de nourrir la croissance à moyen terme.

Au 30 juin 2021, la société disposait ainsi d'un carnet de commandes élevé de 25,6 M€², à réaliser d'ici fin 2023, soit plus de 3 fois le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé.

¹ Cette revue consiste à déterminer, parmi les contrats signés, ceux qui sont considérés comme actifs et ceux considérés comme non actifs. Au 30 juin 2021, aucun projet supplémentaire n'a été considéré comme non-actif (15 projets classés non-actifs lors de la revue au 31 décembre 2020).

² Sur la base des projets signés actifs au 30 juin 2021

UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE À MOYEN TERME PORTÉE PAR DE NOUVELLES OFFRES ET DESORMAIS, UNE STABILITÉ RÉGLEMENTAIRE

Idéalement positionné sur un marché dont l'essor est porté par la nécessité de la transition énergétique, Agripower dispose d'importants leviers de développement et de rentabilité à moyen terme.

Une visibilité réglementaire propice au développement d'Agripower

Sur l'exercice, deux textes réglementaires significatifs ont été mis en œuvre par le gouvernement français :

- L'arrêté du 23 novembre 2020 fixant les conditions d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel procurant une visibilité réglementaire sur les projets collectifs jusqu'à 300 Nm³/h. Cet arrêté intègre notamment une prime complémentaire en fonction de la proportion d'effluents d'élevage incorporée, propice au positionnement agricole.
- L'arrêté du 17 juin 2021, modifiant l'arrêté du 10 novembre 2009 relatif aux installations classées de méthanisation, définit de nouvelles normes réglementaires notamment pour les unités de plus petites tailles, soumises au régime déclaratif, et impose désormais une technicité accrue et des équipements matériels complémentaires pour les unités individuelles.

Afin de se conformer à ces nouvelles réglementations, Agripower a amorcé une réorientation de son modèle d'intégrateur « fabless » vers un modèle d'intégrateur « assembleur ». La société entend ainsi intégrer plus avant le design et la conception des unités en sourçant directement les différents sous-ensembles auprès de fournisseurs de rang n°1 parfaitement ciblés, qualitatifs, expérimentés. Ce faisant, Agripower a pour objectif d'être plus réactif vis-à-vis des besoins du marché et du contexte réglementaire français, et accroître la valeur captée sur les unités vendues.

Une stratégie d'innovation et d'enrichissement de l'offre

Fort de son savoir-faire et d'une base installée de 63 unités de méthanisation (et 23 supplémentaires en cours d'installation), Agripower ne cesse d'innover pour rester au plus près des attentes de ces clients et poursuivre son développement en France et dans les pays limitrophes sous équipés en méthanisation individuelle.

Pour rappel, Agripower a lancé, en juin 2021, la commercialisation d'une nouvelle offre de méthanisation par voie sèche destinée à l'ensemble des exploitations agricoles d'élevage, produisant du fumier (bovins, caprins, porcins, équins...). Cette solution innovante, et inédite en France, rencontre d'ores et déjà un accueil très favorable de la part des agriculteurs et également des coopératives agricoles qui souhaitent en faire bénéficier leurs adhérents. Deux premières unités ont été signées en région Nouvelle Aquitaine, une auprès d'un éleveur caprin en Charente-Maritime et l'autre pour une exploitation de bovins et d'ovins en Haute-Vienne.

Conscient de l'importance que revêt le financement des unités de méthanisation pour le monde agricole, Agripower œuvre actuellement à l'élaboration contractuelle de ses solutions de financement, indispensables pour certains projets de méthanisation individuelles. Ces solutions seront commercialisées sur l'exercice 2021-2022, avec l'ambition de lever un frein majeur au déploiement des unités individuelles.

Cette stratégie de déploiement concourt à intensifier la capacité de production d'Agripower, désormais recherchée en tant qu'assembleur, et conforter son leadership sur ce marché à fort potentiel.

Disposant d'une solide assise financière, conforté par une récente augmentation de capital de 10 M€, Agripower entend aujourd'hui accélérer la déclinaison opérationnelle de sa stratégie de croissance ambitieuse. La société n'anticipe pas, pour autant, d'accélération notable de la croissance du chiffre d'affaires pour 2021-2022. Le management d'Agripower est confiant dans les effets vertueux de cette stratégie à moyen terme et réitère ainsi son objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2024 et de devenir l'un des acteurs majeurs de la transition énergétique en France.

Prochain communiqué : Résultats de l'exercice 2020-2021 – Jeudi 14 octobre 2021

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower est un intégrateur de solutions de méthanisation, notamment en milieu agricole, qui accompagne ses clients sur la conception et la réalisation d'unités de méthanisation.

Acteur de la transition énergétique inclusive, Agripower développe des unités de méthanisation, procédé permettant de transformer des matières intrants organiques (déchets) en biogaz. Agripower se positionne sur deux segments de la méthanisation : d'une part les solutions de méthanisation collective, à destination des collectivités, des groupes d'agriculteurs ou de l'industrie (agroalimentaire), et d'autre part les produits de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires. Avec plus de 63 unités individuelles ou collectives, installées et fonctionnelles, Agripower est l'un des leaders français sur ses marchés.

En 2019-2020, Agripower a réalisé un chiffre d'affaires de 7,7 millions d'euros.

RELATIONS INVESTISSEURS

ACTUS finance & communication
Olivier Lambert
agripower@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 33

RELATIONS PRESSE

ACTUS finance & communication
Vivien Ferran
vferran@actus.fr
Tél. 01 53 67 36 34